



MÀJ OCTOBRE 2024



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

Les compétences d'une commune comprennent, pour l'essentiel, l'urbanisme, les services publics locaux, les écoles primaires et maternelles, la culture, l'action sociale et la solidarité, la jeunesse et les sports, l'hygiène et la santé, la police municipale, le développement commercial, les listes électorales, l'état civil.

LES COMPÉTENCES DES AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Compétences de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Développement économique, aménagement de l'espace et transports, politique de la ville, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, voirie communautaire, équipements culturels et sportifs communautaires, environnement et cadre de vie, espaces naturels remarquables, assainissement, aménagement numérique, tourisme et ouverture maritime, formation et enseignement supérieur...

- Compétences du Conseil régional

Développement économique, aménagement du territoire, transports interdépartementaux, lycées, formation professionnelle.

- Compétences du Conseil départemental

Aide sociale, voirie départementale, collèges, culture.

LES ORGANES DE LA COMMUNE

a) Le Conseil municipal

Le Conseil municipal est tenu de se réunir au minimum 4 fois par an et plus si nécessaire sur initiative du Maire, à la demande du Préfet ou du tiers des membres du Conseil municipal en exercice. Ses réunions sont publiques et les comptes rendus sont consultables à l'Hôtel de ville.

Le Conseil municipal de Toulon se réunit en moyenne une fois par mois. Il règle par ses délibérations les affaires de la commune : pour l'essentiel le vote du budget, la création de services publics locaux et le choix de leur mode de gestion,

les emplois municipaux, l'approbation des documents d'urbanisme, la passation des marchés, l'attribution de subventions aux associations.

Le Conseil Municipal de Toulon élu pour 6 ans est composé de 59 membres. Il est réparti entre 50 membres de la majorité et 9 élus de l'opposition.

b) Le Maire : ses missions et ses compétences

> En tant que représentant de l'État dans la commune, il est officier de police judiciaire et officier d'état civil sous l'autorité du Procureur de la République. Sous l'autorité du Préfet, il a en charge le recensement, les listes électorales, la publication et l'exécution des lois et règlements.

> En tant que représentant de la commune, il est à la fois exécutif et délégataire du Conseil municipal : il est chargé d'une manière générale de préparer et d'exécuter ses décisions. Ainsi, il prépare notamment le budget de la ville et veille à son exécution, il représente la commune en justice, il passe et exécute les contrats et marchés publics. Il peut également recevoir du Conseil municipal certaines attri-

butions telles que la fixation et la modification de l'affectation des propriétés communales, la réalisation d'emprunts, la délivrance des concessions dans les cimetières ou l'acceptation des dons et des legs.

> Il détient par ailleurs des pouvoirs propres en matière de police, (il édicte des arrêtés pour assurer l'ordre, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique), en matière d'urbanisme (délivrance des permis de construire) et de personnel (le maire a compétence pour la nomination, la notation et l'avancement des fonctionnaires municipaux).

c) Les adjoints et conseillers municipaux

Le maire peut déléguer une partie de ses attributions aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

À Toulon, les adjoints sont au nombre de 22 et ont chacun la responsabilité de domaines de compétence très spécifiques. Ils sont officiers de police judiciaire.

Il y a aussi 27 conseillers municipaux de la majorité et 9 conseillers municipaux de l'opposition.



JOSÉE MASSI



Maire de Toulon
Vice-Présidente de Toulon Provence Méditerranée
Conseillère Départementale du Var

vous présente

Le Conseil municipal



////// CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON
Les 22 Adjoints au maire & leurs délégations

 1^{er} adjoint Robert CAVANNA Finances/Affaires juridiques/Contentieux/ Marchés Publics	 Geneviève LEVY Politique de la ville/ Propriétés foncières/ Vie associative	 Yann TAINGUY Culture/Médiathèques/ Archives/Expositions/ Vie artistique	 Magali TURBATTE Attractivité économique/ Relations internationales/ Tourisme et Congrès/ Innovation	 Laurent JEROME Sécurité/Tranquillité publique /Prévention de la délinquance/Police Municipale Administrative/ Emplacements
---	--	--	--	---

 Virginie PIN Évaluation des Politiques Publiques/Assurances /secteurs 6 et 7*	 Patrice CAZAUX Vie scolaire, Réussite éducative/ Restauration scolaire	 Dominique ANDREOTTI Actions sociales/ Inclusion/Handicap	 Mohamed MAHALI Urbanisme/Logement/ Aménagement durable, Écologie urbaine/Mer, plages/Animal dans la ville	 Pascale JANVIER Démocratie participative/ CIL/Solidarité de quartiers
---	---	---	--	--

 Luc de SAINT-SERNIN Sécurité civile/Habitat durable/Voirie/Circulation/ Stationnement en surface/ Mobilité durable/Propreté	 Valérie MONDONE Pôle famille (Jeunesse/Seniors/ Liens intergénérationnels)	 Laurent BONNET Sport/Santé/Bien-être	 Hélène AUDIBERT Rénovation urbaine	 Christophe MORENO Dynamisation commerciale/ Évènementiel/Communication/ Informatique/ Dialogue social
--	--	--	--	---

 Josy CHAMBON Vie étudiante/ secteurs 1 et 2*	 Amaury CHARRETON Ville intelligente/ Éclairage Public/ Parkings souterrains secteurs 3 et 4*	 Martine BERARD Espaces verts/ Cimetières	 Érick MASCARO Bâtiments et équipements durables / Travaux communaux	 Marcelle GHERARDI Accueil, Citoyenneté/ Structures municipales de quartiers/Logistique/ Élections, Recensement secteurs 9 et 10*
--	---	---	--	---

 Guy LE BERRE Relations Défense/ Mémoire/Anciens Combattants	 Caroline DEPALLENS Insertion/Bénévolat secteurs 5 et 8*	 Benoît PELLETIER Communication/ Informatique	 Sonia MOUSSAOUI Vie étudiante	 Audrey PASQUALI-CERNY Dialogue social
---	--	---	--	--



////// CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON
Les Conseillers municipaux de la majorité

 Yannick CHENEVARD	 Émilien LEONI Mobilité durable	 Léopold TROUILLAS Expositions/ Vie artistique	 Guy RAYNAUD Médiathèques/ Archives	 Brigitte GENETELLI Famille
---	---	--	---	---

 Albert TANGUY Circulation/ Stationnement en surface	 Denis GUTIERREZ Sécurité Civile	 Corinne JOUVE Éducation/ Communauté éducative	 Thierry CAMPUS Espaces verts	 Pierre BONNEFOY Écologie urbaine
---	---	---	--	--

 Béatrice MANZANARES Handicap	 Jean-Charles BROCHOT Police Municipale Administrative	 Katia BIZAT Attractivité économique	 Pierre PARDIGON Sport	 Manon FORTIAS Éducation/ Petite enfance
---	--	--	--	--

 Karima DRIDI Inclusion	 Amandine LAYEC Jeunesse
---	--

////// CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON

 Anaïs DIR Restauration scolaire	 Romain PELISSOU Évènementiel	 Jade VALLIORGUES Vie associative	 Béatrice VEYRAT-MASSON Évaluation des Politiques Publiques	 Marisa DIAZ Liens intergénérationnels
--	---	---	---	--

 Alain DHO Solidarité de quartiers	 Clémence MOUNIER Animal dans la ville/ Mer, Plages
--	---

*Secteurs 1 et 2 : Notre Dame des Routes / Hameau de Rigoumel / Les Routes / Valbertrand / Saint-Pierre Vallée des Moulins / Uba Nord Faron / Les Favières / Le Jonquet / Fort Rouge.
 Secteurs 3 et 4 : Pont Neuf/Escaillon / Bon Rencontre / Rodeilhac / Barbès / Temple Espagne / Pont-du-Las / Saint-Roch.
 Secteur 5 : Super Toulon et Faron / Valbourdin / Claret / Siblas / 3 Quartiers. Secteur 6 : Strasbourg Haute Ville / Place d'Armes / Toulon Centre Historique / La Rode.
 Secteur 7 : Champ de Mars / Saint-Jean-du-Var.
 Secteur 8 : Toulon Nord-Est / Sainte-Musse / Brunet.
 Secteur 9 : Mourillon / Cap brun.
 Secteur 10 : La Palasse - La Barentine / Les Ameniers / Aguilon / La Serinette.

////// Les Conseillers municipaux de l'opposition

Toulon en Commun

 Magali BRUNEL	 Philippe LEROY	 André DE UBEDA
---	--	--



Un vrai cap pour Toulon

 Cécile MUSCHOTTI	 Pierre-Jacques DEPALLENS
--	--

Rassemblement National

 Amaury NAVARRANNE	 Marcelle SABARLY
---	--

Non apparentés

 Rachel ROUSSEL	 Nicolas KOUTSEFF
--	--